



O B J E T : compte-rendu conseil du 29 mars 2023 à 20 heures à la mairie.

➤ APPROBATION COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2022

Le compte de gestion émis par les services de la Trésorerie de LAMBALLE est conforme à celui de la commune. L'excédent de fonctionnement est de **189 488 €** et celui d'investissement est de **435 536 €**, il est en résulte que le résultat global de clôture est de **625 024 €**. Cela démontre une gestion saine de la commune malgré l'inflation et la hausse de l'énergie survenues en 2022.

➤ AFFECTATION DES RESULTATS

Préalablement à la présentation du budget 2022, le conseil procède à l'affectation des résultats de l'exercice 2022 au budget primitif 2023. Ceci se traduit par un excédent de fonctionnement de **189 488,76 €** et un excédent d'investissement de **435 536,22 €**.

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le conseil valide à l'équilibre les dépenses et recettes de fonctionnement à **856 541 €** et celles d'investissement à **1 039 323 €**.

➤ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le conseil maintient les taux d'imposition votés en 2022 malgré la hausse de l'inflation et de l'importance des investissements prévus en cours d'année. Toutefois, il est institué une hausse de 0,50 % de la taxe d'habitation et l'instauration de la taxe sur les logements vacants. Ainsi les taux sont les suivants :

- Taxe foncier bâti : **33,38 %**
- Taxe foncière non bâti : **50,05 %**
- Taxe d'habitation : **13,28 %**
- Taxe sur les logements vacants en application au 1er janvier 2023 : **13,28 %**

➤ ATTRIBUTION DES LOTS 5 & 6 POUR LE NOUVEAU COMMERCE

Le conseil acte que le nouveau commerce doit être construit pour l'été prochain. Les offres ont été validées lors du conseil du 26 janvier 2023 à l'exception des lots 5 et 6. Un nouvel appel a été lancé avec clôture fixée au 1er mars 2023. Le tableau suivant montre l'attribution de ces lots qui a été validée.

N° LOT	NATURE LOT	MONTANT H.T.	ENTREPRISE
5	Menuiseries extérieures - fermetures	39 999,22 €	LE MARCHAND
6	Menuiseries intérieures	8 709,01 €	BEL AIR MENUISERIE

➤ ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR L'ECOLE DES MENHIRS

La directrice a informé la mairie que l'un des ordinateurs portables de l'école fonctionnait mal. L'entreprise de maintenance a fait connaître qu'il fallait le changer. Deux devis ont été présentés au conseil et celui de l'entreprise ACCES RESEAUX INFORMATIQUE de LAMBALLE a été validé pour un montant de 707,89 €.